



14ème législature

Question N° : 96083	De M. Claude Goasguen (Les Républicains - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité publique	Tête d'analyse > organisation	Analyse > Euro 2016. fan zones. perspectives.
Question publiée au JO le : 24/05/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Claude Goasguen alerte M. le ministre de l'intérieur sur les risques encourus par la mise en place de fan-zones en France et plus particulièrement sur le Champ-de-Mars lors de l'Euro 2016 à Paris. Il s'interroge sur l'opportunité de prévoir l'installation de fan-zones sur des sites à risques tels que le Champ-de-Mars alors même que, selon le préfet de police, la sécurité publique ne peut être garantie. Les récents événements ont montré que souvent les terroristes ciblent leurs attentats afin d'obtenir la meilleure médiatisation possible de leurs actes. La Tour Eiffel et le Champ-de-Mars étant des lieux symboliques de la France, il est à craindre que l'installation d'une fan-zone sous la Tour Eiffel, alors que la France est en état d'urgence, fasse peser des risques extravagants sur les participants, et ceci malgré tout l'intérêt que peut susciter l'euro 2016. Il lui demande comment il compte garantir la sécurité des participants et des riverains sur l'ensemble de la fan-zone située sur le Champ-de-Mars.